

Ref : CA2026/16

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2026**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 juin 2026 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE :**

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 06 mars 2026.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 19 juin 2026.

Membres présents	24
Membres représentés	11
Nombre total (membres présents + membres représentés)	35
Nombre d'abstention (s)	4
Nombre de votants	31
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	31
Nombre de suffrages pour	31
Nombre de suffrages contre	0

Le président,



Alexandre PÉRAUD.

Publié le :

29 JUIN 2026

Transmis à M. le recteur de l'Académie de Bordeaux :

29 JUIN 2026